

Direction des Affaires Civiles, Juridiques  
et Funéraires  
Service Conseil Municipal

28 avril 2025

JONQUIÈRES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Antoine TOURREL  
TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ  
DU BÂTIMENT SUR SIMPLE REZ-DE-CHAUSSÉE

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS  
DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

AU TITRE DE L'AIDE  
AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ

EXERCICE 2025

DÉCISION N° 2025 - 065

*Nous, Gaby CHARROUX, Maire de la Commune de Martigues,*

*Agissant en vertu de la délibération n° 20-043 du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020, reçue par Monsieur le Sous-Préfet d'Istres le 1<sup>er</sup> juin 2020, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 26, nous accordant délégation aux fins de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions,*

*Considérant que l'école élémentaire Antoine TOURREL a été construite en 1976 et que depuis cette date, les étanchéités des toitures n'ont pas été refaites,*

*Considérant que dans le bâtiment en simple rez-de-chaussée qui accueille des salles de classe, de nombreuses entrées d'eau apparaissent et détériorent les faux plafonds et les peintures à chaque épisode pluvieux.*

*Considérant que dans ce contexte la Commune de Martigues a donc décidé de réaliser des travaux de réfection de l'étanchéité,*

*Considérant que cette réfection comprendra la dépose de l'étanchéité et de l'isolation existantes et s'accompagnera d'un renforcement de l'isolation et la mise en œuvre d'une membrane bitumineuse claire pour améliorer le confort d'été,*

Considérant que le coût des travaux s'élève à 40 140 € HT soit 48 168 € TTC,

Considérant que le Département des Bouches-du-Rhône, peut accorder une subvention à la Commune afin de financer la réalisation de divers travaux sur des bâtiments communaux,

Considérant que dans ces conditions, la Commune de Martigues se propose de solliciter le Département au titre de l'aide aux travaux de proximité, afin de réaliser ces travaux de réfection,

## DECIDONS :

=====

**- De solliciter la participation financière du Département des Bouches-du-Rhône, la plus élevée possible, dans le cadre des travaux de réfection d'étanchéité de l'école élémentaire Antoine TOURREL, au titre de l'aide aux travaux de proximité et ce pour l'année 2025,**

Cette subvention pourrait s'élever à 70 % du coût hors taxes des dépenses éligibles. La Commune de Martigues assurerait un autofinancement de 30 %.

Le plan de financement de ces travaux pourrait être le suivant :

. **Département des Bouches du Rhône** ..... 28 098 € HT  
. **Commune de Martigues** (TVA en sus) ..... 12 042 € HT.

La recette sera constatée au Budget de la Commune, Fonction 213100, Nature 2313.

Au cours de sa prochaine séance, le Conseil Municipal sera informé de la présente décision qui sera soumise aux mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément à l'Article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille sis au 31, rue Jean-François LECA - 13235 MARSEILLE Cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité signataire de la présente décision dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification.

Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de rejet exprès du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours.

Le Maire  
Gaby CHARROUX

Signature numérique de Gaby  
CHARROUX  
DN: c=FR, o=COMMUNE DE  
MARTIGUES, oi=NTRFR-  
211300561, ou=0002 211300561,  
sn=CHARROUX, givenName=Gaby,  
cn=Gaby CHARROUX,  
serialNumber=243162KJE026  
Date: 29/04/2025 15:56:24 +02:00